



Projet d'aménagement
de la **Butte des Châtaigniers**

Agence
des Espaces
Verts

île de France

L'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des Espaces Verts **imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région**. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire **pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature**.

Les actions clés de l'AEV :

ACCOMPAGNER

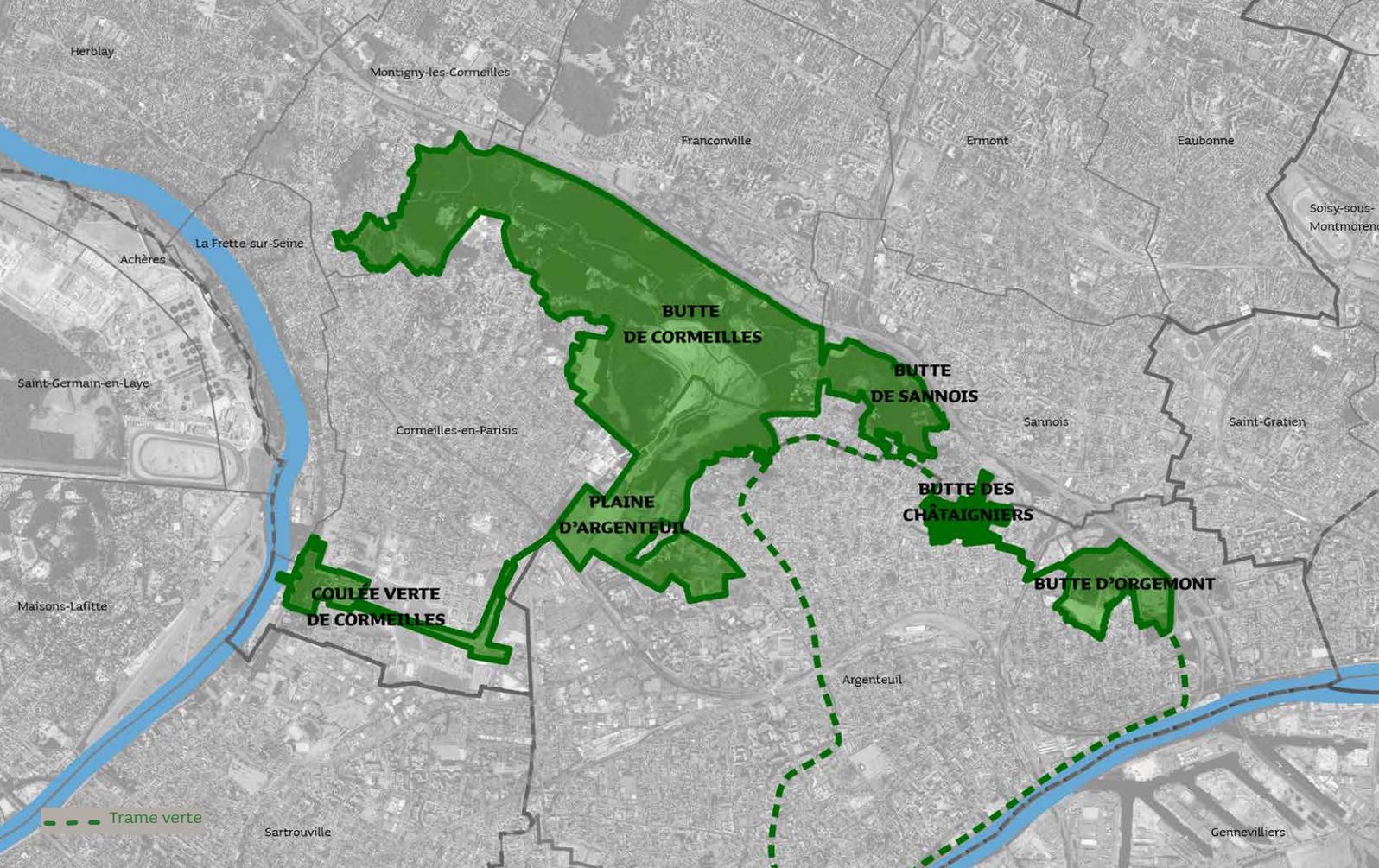
les projets territoriaux pour
préserver les espaces naturels,
agricoles et forestiers

AMÉNAGER ET GÉRER

les espaces naturels et
forestiers régionaux

RECONQUÉRIR

des espaces et créer
de grandes continuités



Les Buttes du Parisis : un maillon essentiel de la Ceinture verte

L'Espace naturel régional des Buttes du Parisis est constitué de **4 reliefs marqués** : la Butte de Corneilles (154 mètres au point culminant), la Butte de Sannois (165 mètres), la Butte des Châtaigniers (126 mètres) et la Butte d'Orgemont (120 mètres). La surface couverte au total est de 620 hectares.

Cet espace naturel joue un rôle essentiel dans la constitution de la **Ceinture verte** francilienne, qui vise à **structurer les espaces naturels** situés entre 10 et 30 km de Paris et **pallier les carences en espaces verts**.



Belvédère

Versant sud

Cité Champagne

Bd Youri Gagarine

La Butte des Châtaigniers : une terrasse sur l'agglomération parisienne

La Butte des Châtaigniers est située sur les communes d'Argenteuil et de Sannois, identifiées comme très carencées en espaces verts dans le Plan vert régional.

Sa réhabilitation a offert **un espace de respiration de 19 hectares** essentiel pour les quelque 200 000 habitants de l'agglomération.

Une première phase de reconquête du site s'est traduite par d'importants travaux de dépollution, de sécurisation, de modelage et de renaturation, achevés en 2013. Depuis, l'AEV poursuit ses objectifs d'**aménagement d'espaces naturels de qualité et d'accueil du public** en finalisant la restructuration du belvédère de la Butte.



Cultivateurs d'asperges © Ville d'Argenteuil

Une histoire de mutations : des explorations maraîchères à l'exploitation du gypse

Les pentes de la Butte, avantageusement exposées plein sud, **sont plantées de vignes** dès le Moyen-Âge. Frappé durement aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles par plusieurs maladies et de mauvaises récoltes, le vignoble cède progressivement la place aux **cultures horticoles et fruitières**, où s'épanouissent **figues et asperges**. On y crée, au gré de divers croisements botaniques, de nouvelles variétés telles que la figue blanche d'Argenteuil, la figue rouge Barbillonne ou l'asperge d'Argenteuil qui font la réputation de la région.

Au début du XX^{ème} siècle, **l'industrialisation et l'urbanisation** progressent et cernent l'ensemble des Buttes du Parisis. Les cultures sont définitivement abandonnées en 1901 au profit de l'extraction du gypse dans deux carrières à ciel ouvert. Aux cinq décennies d'exploitation succèdent quarante années de décharge de remblais de démolition et de déchets organiques et ménagers.

Le site est profondément marqué par ces activités qui laissent place à un relief accidenté, instable et durablement pollué.



La reconquête d'un ancien site industriel

Les travaux de sécurisation, de dépollution ainsi que de reconstitution du relief et de sols fertiles ont été entrepris à partir de 2011 sur l'ancienne zone d'exploitation. La reconquête s'est poursuivie avec la renaturation, l'aménagement de cheminements empruntant en partie les anciennes pistes des carrières et la valorisation du sommet. Les nombreuses entrées et équipements d'accueil du public créés articulent l'Espace naturel régional aux quartiers riverains. L'installation d'un banc filant en ligne de crête vient souligner le belvédère.

La poursuite des travaux du sommet achève, en 2019, **l'aménagement de cette terrasse** sur le grand paysage. Une entrée ouvragée et une allée conduisent au spectaculaire panorama sur le nord-ouest de l'Île-de-France.



Un projet éco – responsable

La stratégie adoptée pour mener ces travaux s'inscrit pleinement dans la politique de restauration et de valorisation d'anciens sites industriels que mène l'AEV.

La gestion des terres s'est faite directement sur site, **sans évacuation**, afin de limiter la circulation des camions et l'export de matériaux. Les terres polluées ont été confinées sous une couche de remblai inerte issue des horizons inférieurs de la décharge. Ce sont plus de **100 000 m³ de terre** qui ont ainsi été **déplacés et réutilisés** sur place pour recomposer les sous-sols. L'apport de matière organique a permis la reconstitution de sols fertiles, propres à la plantation et à l'accueil du public.

Les végétaux ont été sélectionnés pour leur **robustesse et leur adaptation à la qualité des sols** en place. Ils permettent d'**améliorer la biodiversité** sur le site.



Un lieu de détente et de promenade

L'articulation des usages a été pensée en amont et participe à la réussite du projet. L'aménagement concilie la nécessité de reconstituer des espaces de boisement, propices au développement de la biodiversité, à l'aménagement de lieux de détente, équipés et confortables, selon les attentes de la population.

Les zones boisées cadrent les vues des promeneurs, tandis que les prairies et les clairières se prêtent **aux pique-niques et aux jeux de ballons**. Un escalier de 365 marches relie l'avenue Youri Gagarine au belvédère et se prolonge jusqu'au carrefour du Bel-air par une allée. Une longue promenade permet à tous de parcourir l'ensemble du site et d'accéder à la terrasse intermédiaire comme au sommet.



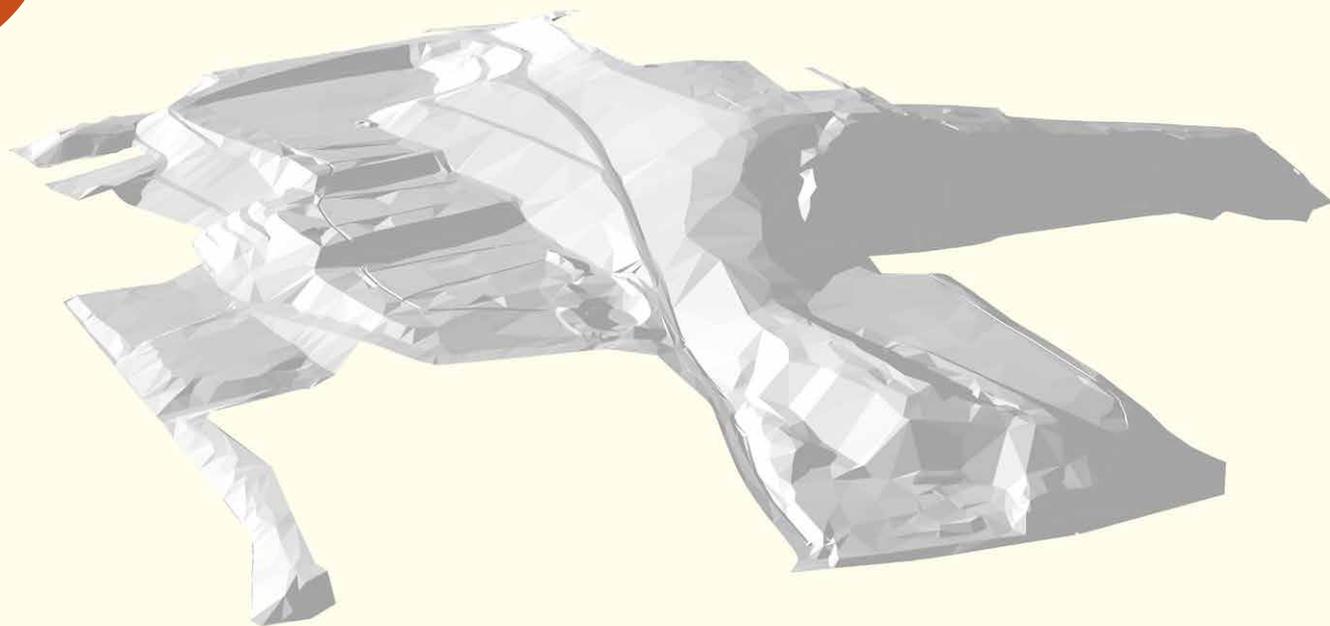
Un belvédère sur le grand paysage

Depuis le belvédère, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, **la vue panoramique exceptionnelle** donne aux promeneurs une impression d'immensité, avec la ville à leurs pieds et toute l'Île-de-France en toile de fond.

Par beau temps, le sommet et ses 120 mètres de haut offrent au regard une vue imprenable de la forêt de Saint-Germain à l'Ouest, jusqu'à l'Espace naturel régional de la Butte Pinson à l'Est, en passant par la Butte Montmartre, la Tour Eiffel et la Défense.

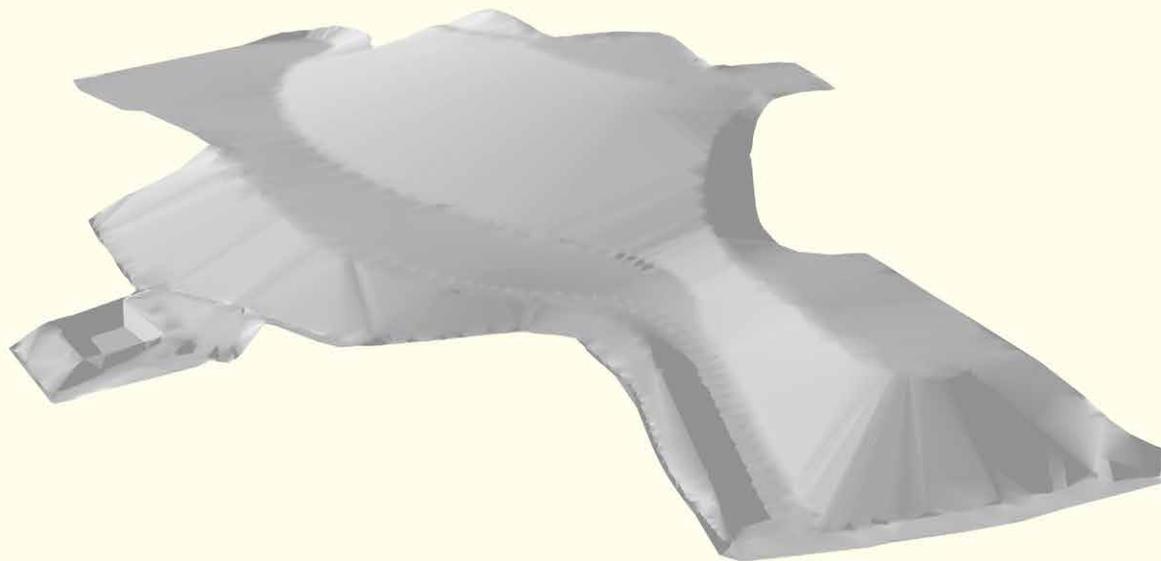
Ce maillon de la Ceinture verte relie le naturel à l'urbain, la Seine à la Seine.

Avant



Modélisation 3D : la Butte avant travaux

Après





Avant

Coteau de la Butte

© AEV



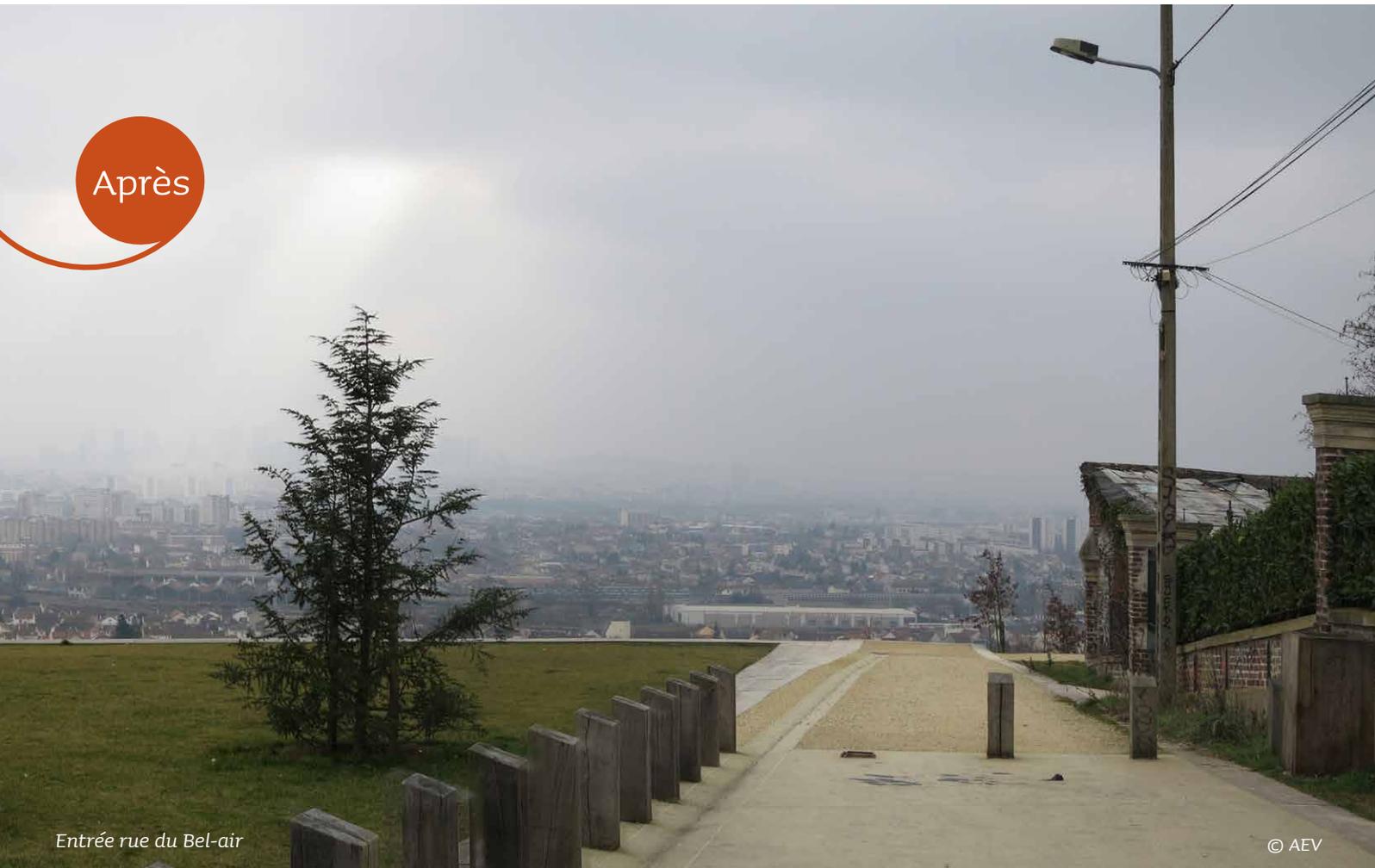
Après

Avant



Entrée rue du Bel-air

Après



Avant



Vue depuis le sommet

© AEV

Après





L'Agence des Espaces Verts : un acteur majeur du Plan vert régional

Avec l'aménagement de la Butte des Châtaigniers, l'AEV fournit un exemple de son **savoir-faire pour décliner opérationnellement les orientations du Plan vert régional**, en offrant aux 200 000 habitants de l'agglomération un nouvel espace vert de proximité.

La Région affirme une ambition pour les espaces verts franciliens et cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs pour réussir le pari de « la nature pour tous et partout » d'ici 2021.



Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France

Cité régionale de l'environnement - 90-92 Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 83 65 38 00 - Télécopie : 01 82 82 83 85

www.aev-iledefrance.fr

